

**CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 14 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...
- ♦ Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'autres couleurs que le bleu ou le noir est autorisée.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^{ème} classe, en charge de la réalisation technique des projets des différents musées de la commune de TECHNIVILLE (40 000 habitants).

Dans le cadre de la politique culturelle et en accord avec l'adjointe à la culture, la directrice souhaite qu'un nouveau projet puisse voir le jour avec le Musée Historique municipal en collaboration avec d'autres acteurs.

Il vous est demandé de coordonner et de mettre en œuvre la 1^{ère} édition de la Nuit européenne des Musées à TECHNIVILLE en collaboration avec le Musée Historique (musée d'un niveau de plain-pied avec un patio accessible et un parvis).

Ce dernier a pour objet de faire découvrir l'histoire de la ville. Il est riche d'une collection de 400 pièces présentant le patrimoine historique et militaire.

La directrice souhaite que des activités puissent être programmées dans plusieurs espaces composant le Musée, parmi le hall d'accueil, les salles d'exposition, le parvis extérieur, le jardin et si nécessaire dans la rue passant devant le bâtiment.

Afin de rendre cette nocturne attractive, des contacts ont été pris avec certains services municipaux et des structures extérieures œuvrant dans le champ culturel. Ces partenaires pourront prendre part à cette nocturne en proposant des activités liées à leurs champs d'action et/ou de compétences.

En tant que responsable technique des projets, vous serez le coordonnateur technique de cette future Nuit européenne des Musées. Vous gèrerez la coordination technique générale et garantirez la bonne tenue de la manifestation.

La Nuit européenne des Musées se tiendra le samedi 18 mai 2019 de 19h à 1h du matin. L'intégralité des activités sera gratuite.

Question 1 (4 points)

En vous appuyant sur le dossier de presse de la Nuit européenne des Musées, détaillez et explicitez les partenariats et les collaborations que vous imaginez pour cette nocturne :

- a) Citez des partenaires extérieurs œuvrant dans les domaines culturels que vous pourriez inviter. Comment les mobilisez-vous ? *(2 points)*
- b) En dehors du Musée Historique, listez les services municipaux que vous pourriez mobiliser. *(2 points)*

Question 2 (6 points)

- a) Comment structurez-vous cet événement ? Laissez-vous chacun des participants proposer des activités libres ou bien mettez-vous en place une thématique commune voire un fil conducteur ? Pourquoi ? *(3 points)*
- b) Quelles sont les dispositions à prendre dans le cadre d'une activité extra-muros sur le domaine public ? *(3 points)*

Question 3 (7 points)

Afin d'établir un rétroplanning du projet :

- a) Vous fournirez au pilote du projet les aspects techniques : repérages, réunions techniques, logistique générale, matériel à mettre en place, mise en valeur du site, signalétique ... (3 points)
- b) Vous définirez la mise en place du plan sécurité : accueil du public, gestion du flux des visiteurs, déplacements au sein du Musée, occupation éventuelle du domaine public pour l'événement, ... (2 points)
- c) Vous définirez la mise en place du plan sûreté. (2 points)

Question 4 (3 points)

Quelles sont les dispositions à mettre en œuvre pour faciliter l'accessibilité de l'évènement aux publics ?

Liste des documents :

Document 1 : « Dossier de presse Grand Est : La nuit européenne des musées »
(extraits) - nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr - 20 mai 2017
- 10 pages

Liste des annexes :

Annexe 1 : « Organigramme du Musée Historique » - *Techniville* - 2017 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.



DOSSIER DE PRESSE

GRAND EST

SOMMAIRE

Éditorial 2017

Communiqué de presse national

Communiqué de presse régional

Label des Musées de France

La Classe l'Œuvre !

En avant la musique dans la région Grand Est !

La Nuit Des Musées sur Internet : Connectez-vous !

Contacts

ÉDITORIAL 2017

Chaque année, la Nuit européenne des musées rencontre un fort succès populaire auprès de tous les publics et notamment des jeunes.

Conçue comme un événement festif, cette manifestation est une invitation à découvrir les lieux de culture que sont les musées en France et dans un grand nombre de pays en Europe.

Les musées et tout particulièrement les musées de France, à l'occasion de cette nuit, s'ouvrent à toutes les pratiques artistiques à travers lesquelles les visiteurs composent le parcours de leur choix. Ils étaient deux millions l'an dernier à profiter des nombreuses animations qui leur étaient ainsi proposées : projections, visite à la lampe torche, jeux de pistes, spectacles, concerts, etc.

La nuit européenne des musées constitue également une opportunité de découvrir les musées sous d'autres facettes.

Une attention particulière y est consacrée au jeune public à travers le dispositif *La classe, l'œuvre!* mené en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le temps d'une soirée, *La classe, l'œuvre!* propose aux élèves d'être des médiateurs de culture en présentant aux visiteurs de la Nuit les œuvres qu'ils ont étudiées tout au long de l'année.

Le succès renouvelé chaque année de la manifestation témoigne aussi de l'attachement des Français à la culture et à leur patrimoine. Son ouverture à trente pays européens inscrit la manifestation, placée sous le patronage du conseil de l'Europe, de l'ICOM et de l'UNESCO, dans le partage d'une identité européenne forte.

L'an dernier 3000 musées européens participaient à la Nuit européenne des Musées.

Les musées vous ouvrent leurs portes, il y en a forcément un près de chez vous pour vous accueillir le samedi 20 mai prochain. Profitez-en !



© Musée des Beaux-Arts de Nancy, Ville de Nancy

13^{ème} édition de la Nuit européenne des musées, Samedi 20 mai 2017

Le samedi 20 mai prochain, de nombreux musées ouvriront gratuitement leurs portes partout en France et en Europe de la tombée de la nuit jusqu'à minuit environ. Visites éclairées, parcours ludiques, ateliers, projections, dégustations, spectacles vivants, des animations exceptionnelles donneront à vivre au public une expérience du musée différente et ouverte à tous.

L'édition 2016 avait mobilisé 3000 musées dans plus de 30 pays en Europe. En France, ce sont deux millions de visiteurs qui ont franchi les portes de plus de 1200 musées participant à cet événement organisé par le ministère de la Culture et de la Communication, autour de 3000 animations imaginées pour l'événement.

Une nuit où les élèves présentent des œuvres

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture et de la Communication proposent, pour la cinquième année consécutive, « La classe, l'œuvre ! », un dispositif commun destiné à rapprocher les musées des élèves, de la maternelle jusqu'au lycée. Toute l'année, les élèves des établissements participants étudient l'œuvre d'un musée de proximité, puis viennent présenter le fruit de leur travail le soir de la Nuit européenne des musées, devenant ainsi, à leur tour, des passeurs de culture pour un large public de curieux. En 2016, ce sont 301 musées et 424 classes qui ont participé à ce programme d'éducation artistique et culturelle.

Une nuit sur les réseaux sociaux

Poursuivant les échanges sur les réseaux sociaux, la Nuit européenne des musées intensifie cette année son incitation au partage, avec coups de cœur, bons plans, conseils et photos : les visiteurs deviennent acteurs de l'événement en lui offrant une résonance particulière.

Le compte Twitter @NuitdesMusees a ainsi enregistré plus de 10 000 tweets en 2016. Retrouvez la Nuit européenne des musées sur nuitdesmusees.fr et sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram) et participez avec le mot-dièse #NDM.

*La Nuit européenne des musées est organisée par le **ministère de la Culture et de la Communication**. Elle est placée sous le patronage du **Conseil de l'Europe**, de la Commission nationale française pour l'**UNESCO** et de l'**ICOM** (Conseil international des musées). Elle bénéficie du soutien de la Fédération française des sociétés d'amis de musées, de la RATP, de Paris Musées, de France Télévisions, de Radio France et de TV5 Monde, de Playbac, du Bonbon, de Toute l'Histoire, de PhenixDigital et d'Art graphique et Patrimoine.*

Contacts

Ministère de la Culture et de la
Communication

Délégation à l'information et à la
communication

Service de presse

01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Direction générale des patrimoines

Françoise Brezet

01 40 15 78 14

francoise.brezet@culture.gouv.fr

Pierre Laporte Communication

Laurent Vaugeois, Anne Simode,

Laurent Jourden

01 45 23 14 14

info@pierre-laporte.com



Metz, le 27 avril 2017

13ème édition de la Nuit des Musées dans le Grand Est

Comme chaque année, les institutions culturelles ouvrent gratuitement leurs portes en soirée et proposent un programme d'animations variées pour tous les publics. Dans la région Grand Est, près de 140 musées – dont environ une centaine bénéficiant de l'appellation « Musées de France » - participeront à cet événement proposé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

La Nuit Européenne des Musées permet à un large public de franchir le seuil d'institutions parfois méconnues et de découvrir la richesse des collections grâce à des visites guidées, conférences, performances ou encore des concerts. Lieux de rencontres et de découvertes, les musées vous accueilleront lors de cette occasion unique de découvrir la culture sous un angle inattendu, à une heure propice à la détente et à la fête.

En outre, le projet pédagogique « La classe, l'œuvre ! », reconduit pour la cinquième année consécutive, permet aux jeunes de se familiariser avec les musées. Cette opération incite les élèves à devenir des passeurs de culture, en s'appropriant une œuvre au cours de l'année et en restituant ce patrimoine auprès du public présent (NB : lien vers le billet dédié)

Les visiteurs pourront également être acteurs de l'événement en partageant sur les réseaux sociaux leurs impressions, coups de cœur, photographies... en utilisant le mot-dièse #NDM.

Le 20 mai, venez visiter les musées de la région Grand Est pour une nuit exceptionnelle !

Retrouvez prochainement le programme complet de la Nuit Européenne des Musées dans la région Grand Est sur le site de la Direction Régionale des Affaires Culturelles :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est>.

Vous pouvez également trouver de plus amples informations sur la #NDM sur le site national

<http://nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr/>

« MUSÉE DE FRANCE »



L'appellation « Musée de France » a été instaurée par la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France. Elle porte à la fois sur les collections et les institutions qui les mettent en valeur : les collections permanentes des musées de France sont inaliénables et doivent être inscrites sur un inventaire réglementaire. Elle rend les musées qui en bénéficient éligibles aux soutiens de l'État, scientifiques, techniques et financiers.

Les musées sont des institutions dont les missions sont de :

- conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections
- rendre leur collections accessibles au public le plus large
- concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture
- contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

L'appellation « Musée de France » peut être attribuée à la demande de la ou des personnes morales propriétaires des collections, par décision du ministre chargé de la culture et de la communication, après avis du Haut conseil des musées de France.

*Le saviez-vous ? La région Grand Est compte **121 établissements** bénéficiant de l'appellation « Musées de France ».*

LA CLASSE, L'ŒUVRE !

Pour la cinquième année consécutive, le Ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche reconduisent le dispositif « La classe, l'œuvre ! ». Cette opération, mettant en lien les musées et les établissements scolaires, propose à des élèves de primaires, collèges et lycées d'être des passeurs de culture.

Cette année encore, les musées du Grand Est ont largement répondu présents à l'opération « La classe, l'œuvre » : l'occasion pour les élèves participants d'aller à la rencontre de la culture d'une manière innovante en travaillant autour d'une œuvre proposée par un musée.

Tout au long de l'année scolaire, les classes et les musées ont étroitement collaboré autour d'une œuvre choisie et étudiée par les élèves. Ces derniers sont invités à l'interpréter à leur manière en présentant diverses formes de médiation (textes, dessins, photographiques, performances musicales...) pour transmettre ce que leur évoque l'œuvre.

Le 20 mai prochain, lors de La Nuit des Musées, les élèves auront encore une fois la possibilité d'exposer leur travail aux visiteurs des institutions culturelles, en restituant leur vision du patrimoine au public. Cette présentation sera l'occasion de sensibiliser différemment leurs pairs et leurs proches aux richesses des musées.

Venez à leur rencontre !

Retrouvez le programme complet sur le site officiel de la manifestation :
<https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/accueil.html>



En avant la musique dans la région Grand Est !

La Nuit des musées promet d'être festive en région Grand Est : de nombreux concerts et déambulations musicales vous attendent !

Voyagez dans le temps au [Musée gallo-romain de Biesheim](#) (Haut-Rhin) : Pascal Minne, conteur spécialiste de la musique antique, vous présentera les instruments qu'utilisaient les Grecs, Romains, Gaulois, Égyptiens et Babyloniens. Cette animation, étayée d'anecdotes et de récits mythologiques, vous plongera dans un univers où la musique était le langage des dieux...

Prochain arrêt : le XVIIe siècle. [Au Musée des Arts Décoratifs de Strasbourg](#), l'ensemble de musique baroque Le Masque interprétera des « Symphonies pour les soupers du Roy ». Au [Musée de la Prinerie de Verdun](#) (Meuse), c'est le quintette Zephiros qui ravira vos oreilles.

Retour au XXe siècle avec le groupe C'Swing, qui proposera une déambulation musicale dans le parc du [Musée départemental Raymond Poincaré](#) (Sampigny, Meuse).

Vous pourrez aussi découvrir les collections du [Musée des Beaux-Arts de Nancy](#) au son de l'accordéon, admirer les œuvres les plus célèbres du Musée départemental [Georges de la Tour](#) (Vic-sur-Seille, Moselle) en présence d'un jazzman ou encore participer à un voyage imaginaire au gré de mots et de mélodies inspirées par les œuvres du [Musée des Beaux-Arts de Reims](#).

Ne manquez pas non plus les interventions musicales au [Musée Charles Friry à Remiremont](#) (Vosges) et au [Musée Garinet](#) (Châlons-en-Champagne).

Enfin, musique et couleurs se mêleront au [Musée Saint-Loup de Troyes](#) : profitez d'un spectacle inédit de son et lumière qui illuminera la façade du musée !

Retrouvez toutes les animations organisées en région Grand Est dans le programme !



CONNECTEZ-VOUS !

La nuit des musées sur Internet

Site internet

Visitez le site internet dédié à la manifestation, où vous pourrez retrouver le programme complet de France et d'Europe à tout moment à l'adresse

<http://nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr/>

Vous pourrez également découvrir à toutes les actualités, les histoires, les focus, tous les visuels officiels de l'événement ainsi que les liens vers les réseaux sociaux.

Réseaux sociaux

Les plateformes en ligne permettent de valoriser les programmations de l'ensemble du territoire européen auprès de publics très divers.

La mise en place du hashtag #NDM permet aux internautes de prendre part activement à la manifestation en partageant leurs photos, ressentis et coups de cœur de la soirée.

N'attendez plus, likez, tweetez, partagez !



[nuitdesmusees/](https://www.facebook.com/nuitdesmusees/)



@NuitdesMusees



@lanuitdesmusees

CONTACTS

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES GRAND EST

Site de Metz

Isabelle Wagner

03 87 56 41 39

isabelle.wagner@culture.gouv.fr

Site de Châlons-en-Champagne

Isabelle Wintrebert

03 26 70 29 46

isabelle.wintrebert@culture.gouv.fr

Site de Strasbourg

Catherine Mutzenhardt

03 88 15 57 13

catherine.mutzenhardt@culture.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction générale des patrimoines

Françoise Brézet

Tél: +33 (0) 1 40 15 78 14

francoise.brezet@culture.gouv.fr



ANNEXE 1

ORGANIGRAMME

MUSÉE HISTORIQUE – TECHNIVILLE – 2017



